



Avis d'Appel d'offres (AAO)

Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste

AAO 010/ARCEP/PRMP/SPRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal des Marchés Publics.
2. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN) a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget 2015 des fonds, afin de financer l'élaboration des manuels de procédures nécessaires à l'application de la loi CEP et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'élaboration des manuels de procédures nécessaires à l'application de la loi CEP.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et délégations de Service Public en vigueur en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 68 dudit Code.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ARCEP-BENIN sis à MAERSK LINE Immeuble KOUGBLENOU, 1er étage.

01BP 2034 Cotonou

Tél : +229 21 31 01 65

Fax : +229 21 31 00 67

Cotonou

de 8 heures 30 minutes à 12 heures et de 15 heures 30 minutes à 17 heures 30 minutes les soirs.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- parfaite maîtrise des textes communautaires sur le secteur des télécommunications, notamment les Actes Additionnels de la CEDEAO et les Directives de l'UEMOA ;
- parfaite maîtrise du nouveau cadre législatif béninois dans le domaine des communications électroniques et de la poste notamment la loi 2014-14 du 09 juillet 2014 ;
- bonne connaissance de la régulation du secteur des communications électroniques et/ou de la poste ;
- bonne connaissance (théorique et pratique) des technologies de l'information de la communication, notamment les technologies mobiles, les réseaux de nouvelle génération et les nouveaux services basés sur les TIC ;
- bonne connaissance du secteur postal ;
- expérience avérée en expertise comptable ;
- expertise en télécoms ;
- bonne connaissance des techniques et outils de mise en place des procédures de gestion des organisations ;
- expérience avérée en élaboration de procédures et de cadres réglementaires.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **28 janvier 2015** contre un paiement non remboursable de **cinq cent mille (500 000) FCFA**.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-dessus au plus tard le **23 mars 2015 à 10 heures précises**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant et des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus à 10heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, dont le montant est de 3% du montant prévisionnel du marché soit **neuf cent mille (900 000) francs CFA** conformément aux dispositions de l'article 74 du Code des Marchés Publics et délégations de Service Public en vigueur en République du Bénin. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission**.

Cotonou, le

La Personne Responsable

Des Marchés Publics,

Marcellin ILOUGBADE